

Service Retraites et AT/MP

Service

Structure(s) de rattachement : Direction des Ressources Humaines (DRH)

Droit à l'Information sur la Retraite (sur rendez-vous uniquement) : information individuelle des agents titulaires sur leurs droits à la retraite, conseils, délivrance d'estimations et de simulations de montants de pensions.

Gestion administrative des dossiers : Elaboration des feuillets Fonction Publique des Estimations Indicatives Globales (EIG), gestion des dossiers de pension (en lien étroit avec le Service des Retraites de l'Education Nationale (SREN)).

Les agents contractuels cotisent auprès du régime général et sont donc invités à se renseigner au-près de leur caisse d'assurance retraite (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - CARSAT). Le service pensions renseigne néanmoins, à la demande, l'ensemble des personnels sur la réglementation en vigueur.

Organisation

Nicolas JORON - nicolas.joron@u-picardie.fr – 03 22 82 58 54
Responsable

Anne ROULLET – anne.roullet@u-picardie.fr – 03 22 82 58 55
Gestionnaire